

Conditions générales de participation : voir sur le site de l'association.

J'accepte que l'association Les Ailes du désir effectue pour mon compte les réservations d'hébergement et billetterie et je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de participation

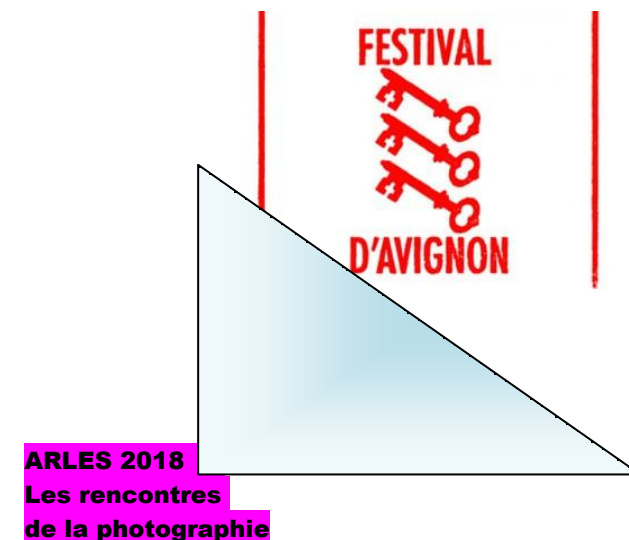
(cocher la case et signer pour valider l'inscription)

Fait à -----, le -----
signature

Nombre de places limité : les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée des bulletins accompagnés du règlement de l'acompte ; elles seront closes sans préavis dès le nombre de participants atteint.

Possibilité d'inscription par mail sous réserve de confirmation avec règlement de l'acompte dans les 4 jours suivant le message.

Les participants sont invités à sélectionner une semaine en premier choix, en cas d'indisponibilité leur inscription sera prise en compte pour une autre semaine sous réserve de disponibilité.



***Une semaine en
AVIGNON***

**Festival d'Avignon/
Rencontres photo d'Arles**

« Les Ailes du désir », association loi 1901
déclarée n° W863003315 à Poitiers (86)
SIREN 510 468 366

www.lesaillesdudesir.fr info@lesaillesdudesir.fr

Séjour au Festival d'Avignon

72^{ème} édition

Au programme chaque semaine :

- 5 spectacles au moins du festival « in » dont un dans la Cour d'Honneur
- Programmes France-Culture et RFI
- Rencontres, débats avec les artistes, conférences de presse, Ateliers de la pensée
- Expositions

www.festival-avignon.com

Et aux Rencontres d'Arles

Chaque semaine, une journée entière pour visiter les expositions des *Rencontres de la photographie* dans les différents lieux de la ville.

www.rencontres-arles.com

et les bonus...

- Villa Datriis à l'Isle/Sorgue (Tisser/Tresser),
- Fondation Blachère à Apt (Barthélémy Toguou), sous réserves
- Rencontres d'été de la Chartreuse de Villeneuve-les-Avignon

Séjour collectif autogéré 6/13, 13/20, 20/27 Juillet 2018

Séjour collectif autogéré : l'association *Les Ailes du désir* regroupe et effectue les réservations ; les participants gardent la responsabilité de leur hébergement et de leur billetterie.

Séjour une semaine arrivée et départ le vendredi : **du 6 au 13 juillet ou du 13 au 20 ou du 20 au 27 juillet.** Possibilité d'effectuer un séjour de 2 semaines : nous contacter.

- Hébergement en résidence étudiante (en centre-ville, studios pour 2 personnes),
- Rencontres d'Arles : excursion organisée sur place par chaque groupe de participants (train ou co-voiturage)
- Participation financière **350€** (hébergement + billetterie),
Séjour autonome : prévoir en sus le voyage, les repas, la billetterie des spectacles supplémentaires, le transport pour l'excursion à Arles et les dépenses personnelles

Les Ailes du désir ne prennent pas en charge la réservation des billets de train, faites-vous connaître pour être mis en relation avec les participants qui feront le même trajet.
Rejoindre Avignon en train : il est prudent de réserver à l'avance (3 mois avant le départ) pour obtenir les meilleurs tarifs ; le trajet par Bordeaux et Toulouse est le plus économique.

AVIGNON-ARLES 2018

Prénom.....
NOM.....
Adresse.....
.....
.....
Courriel.....
Téléphone.....
Portable.....
Date de naissance.....
Profession.....
Inscription à regrouper avec.....
..... (Pour l'hébergement)

Merci de nous indiquer comment vous avez eu connaissance de ce voyage et de l'association :

Adhésion à l'association *Les Ailes du désir* :

- adhésion normale 15€
- adhésion de soutien à partir de 20€

- Participation financière par personne comprenant l'hébergement en studio pour 2 personnes, la billetterie, par semaine **350€**
1^{er} choix de dates :

Possibilité de régler la participation en **chèques-vacances**.

Acompte : 150€ (+ adhésion éventuelle par chèque distinct) à verser avant le **21 avril 2018** par chèques libellés à l'ordre de *Les Ailes du désir* et à envoyer à *Les Ailes du désir*, c/o Centre de Beaulieu, 10 bd Savari 86000 Poitiers ou par virement sur le compte des *Ailes du désir* : Crédit Agricole Touraine Poitou, code IBAN FR76 1940 6000 0300 0695 3722 520, code BIC AGRIFRPP894

Solde à régler intégralement avant le 1er juin 2018.